



ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

CLICHY-SOUS-BOIS · COUBRON · GAGNY · GOURNAY-SUR-MARNE · LE RAINCY
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS · LIVRY-GARGAN · MONFERMEIL · NEUILLY-PLAISANCE
NEUILLY-SUR-MARNE · NOisy-LE-GRAND · ROSny-Sous-Bois · VAUJOURS · VILLEMOMBLE

ARRÊTÉ

Arrêté AR2023 - 006 - Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Philippe DALLIER, 9^{ème} Vice-président

LE PRESIDENT,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 59,

VU le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-10,

VU la délibération du Conseil de territoire n°CT2020/07/16-01 en date du 16 juillet 2020 portant élection du Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est,

VU la délibération du Conseil de territoire n°CT2023/03/15-01 en date du 15 mars 2023 portant élection du 9^{ème} Vice-président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est,

CONSIDERANT que le Président peut, sous sa responsabilité, donner délégation aux Vice-présidents et autres membres du Bureau,

ARRETE

Article 1 : Monsieur Philippe DALLIER, 9^{ème} Vice-président, est délégué pour traiter des affaires relatives au transport et à la mobilité.

Article 2 : Cette délégation subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera relié au registre de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Principal du Raincy et notifié à l'intéressé.

Fait à Noisy-le-Grand, le

30 MAR. 2023

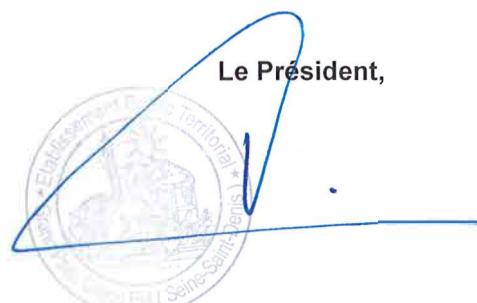
Affiché le

30 MAR. 2023

Notifié à l'intéressé le 04 AVRIL 2023

Signature :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil sis 7, rue Catherine Puig à Montreuil (93558). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours accessible par le site Internet www.telerecours.fr.



Xavier LEMOINE

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Arrêté portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Philippe DALLIER, 9ème Vice-président

Date de transmission de l'acte : 30/03/2023

Date de réception de l'accusé de
réception : 30/03/2023

Numéro de l'acte : AR2023-006 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 093-200058790-20230330-AR2023-006-AI

Date de décision : 30/03/2023

Acte transmis par : Yannick DAVID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions